



LES ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

15 JUIN / 21 DÉCEMBRE

1 JOUR

A DISTANCE

PUBLIC

Entreprises et banques : collaborateurs ayant des fonctions administratives, financières et commerciales internationales, chargés de relation clientèle, analystes risques, sécurité financière, audit, ...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Bien comprendre les différences entre encaissement documentaire et crédit documentaire
- Maîtriser les risques opérationnels
- Optimiser son utilisation

PROGRAMME

- Théorie générale sur les encaissements documentaires
 - Définition
 - Présentation schématique
 - Les risques pour toutes les parties
- Les Règles Uniformes d'ICC relatives aux Encaissements
 - Analyse des 25 articles des RUE 522
- Questions / Réponses sur l'application des RUE 522
- Etude de cas soumis à la Commission Bancaire d'ICC sur des encaissements documentaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports de formation
Publication (ICC 522 - FR)

FORMATEUR



CLAUDE CAGNONCLE

TARIFS

Membre d'ICC France ou de Credimpex France

H.T. 600€ (T.T.C. 720 €)

Non membres

H.T. 700 € (T.T.C. 840 €)

